

# LYCÉE TECHNIQUE POUR PROFESSIONS ÉDUCATIVES ET SOCIALES (LTPES)

## En attendant la construction du nouveau Campus LTPES-NL à Mersch...

---

**Paul L. Prussen & Henry R. Welschbillig<sup>1</sup>**

Dans le cadre d'une procédure PPP (partenariat public-privé), les travaux de planification et de préparation du **nouveau campus scolaire à Mersch** se trouvent dans un stade bien avancé. Ces travaux, réalisés en collaboration avec le lycée pilote "NEIE LYCÉE" (NL) et les instances étatiques compétentes, devront permettre de créer un site approprié pour les 2 établissements scolaires et d'accélérer la phase de construction à proprement parler. Le 23 janvier 2009, le Gouvernement a finalisé le projet de loi y relatif et le déposera dans les prochains jours à la Chambre des Députés, occasion de jeter un regard plus approfondi sur les caractéristiques et enjeux passés, présents et futurs des études éducatives et sociales au Luxembourg.

### 1. LES ENJEUX PASSES ET PRESENTS

L'évolution de la société moderne, marquée notamment par le relâchement des liens familiaux, la dislocation des réseaux sociaux traditionnels et la mise en péril de la cohésion sociale, comporte incontestablement des risques et des dangers dont les faibles et les inadaptés risquent d'être les victimes. Pour y parer, des aides et mesures adéquates, offertes par des professionnels socio-éducatifs et psychosociaux, sont indispensables.

Alors que, de nos jours, ces 2 assertions ne suscitent plus guère de doutes, elles n'étaient pas évidentes pour tout le monde il y a près de 40 ans lorsqu'ont débuté les études éducatives et sociales au Luxembourg. Il aura fallu un long processus de professionnalisme pour passer de l'obligation de devoir justifier la création de véritables métiers de l'action éducative et sociale à l'existence de professions désormais reconnues indispensables au bon fonctionnement de la société contemporaine.

Depuis les années '70, le secteur éducatif et social s'est développé de façon remarquable. Grâce à l'éclosion d'une multitude de PME, en réponse à des demandes nombreuses et diverses, émanant d'utilisateurs individuels et collectifs de plus en plus variés, le secteur touche à présent une grande partie de la population résidente au Grand Duché. En fait, il est étonnant et, en même temps, salubre que, durant cette période, aucune crise économique n'a finalement mis en cause, voire annihilé le processus de développement continu du secteur socio-éducatif. C'est dans une optique résolument constructive que sur ces quelque 40 années, caractérisées par la planification à long terme, la persévérance dans l'effort, l'esprit innovateur et l'objectif de développer des professions socio-éducatives hautement qualifiées, l'Etat luxembourgeois s'est attaché aux missions de formation et de qualification que les lois et règlements grand-ducaux lui ont confiées au fil du temps, à travers les structures successives de l'IFEM<sup>2</sup> (1973-1990), de l'IEES<sup>3</sup> (1990-2005) et du LTPES<sup>4</sup> (depuis 2005).

---

<sup>1</sup> Les auteurs sont respectivement directeur adjoint et directeur du LTPES

<sup>2</sup> Institut de formation pour éducateurs et moniteurs

<sup>3</sup> Institut d'études éducatives et sociales

<sup>4</sup> Lycée technique pour professions éducatives et sociales

L'histoire de l'action sociale et éducative de toute société est particulièrement riche en enseignements révélant les fractures de la société et le sort que cette société réserve aux exclus et marginaux, et notre pays ne déroge pas à cette règle. Rétrospectivement, l'évolution des formations dans ce domaine s'est déroulée, non sans heurts ni accroc, au profit d'une solidarité nationale accrue, du maintien de la cohésion sociale ainsi que d'une adaptation aux changements économiques et sociaux. Depuis longtemps, le secteur socio-éducatif se caractérise tant par un besoin élevé en personnel qualifié que par sa multitude, diversité et complexité, résultant des attentes et exigences, légitimes ou non, auxquels il se voit confronté. Il s'agit d'un secteur du marché du travail où les qualifications doivent se caractériser par à la fois des compétences de «réparation» et de prévention, par la polyvalence et la spécialisation, la proximité avec le terrain et la réflexion théorique et scientifique, la rigueur et la flexibilité.

Force est de constater aujourd'hui que les défis apparus au fil du temps ont pu, en large majorité, être relevés de façon efficace et durable. A travers le modèle social luxembourgeois, l'organisation de l'action éducative et sociale ainsi que des études y associées s'est faite historiquement dans une sorte de large consensus entre les acteurs privés (congrégations, associations) et les acteurs publics (Etat, communes).

## **2. LES REALISATIONS ISSUES DES FORMATIONS EDUCATIVES ET SOCIALES**

### ***L'organisation des études éducatives et sociales***

La 1<sup>ère</sup> mission des structures de formation mises en place successivement fut et reste l'organisation des études éducatives et sociales. Celles-ci ont connu une progression tant quantitative que qualitative constante et remarquable.

En effet, entre 1972, où un seul enseignant et dirigeant, M. Jos Matheis<sup>5</sup>, s'occupait d'une douzaine d'élèves-moniteurs d'éducation différenciée et de quelques étudiants-éducateurs, et 2008, où près de 700 élèves suivent les études au LTPES et environ 120 étudiants les études de *bachelor en sciences sociales et éducatives* à l'Université du Luxembourg, des efforts incessants d'une multitude d'acteurs engagés ont contribué à cet essor extraordinaire, sans doute unique dans l'histoire récente de l'enseignement post-primaire au Luxembourg.

La loi sur la création de l'IEES fut décisive dans le sens où, après une longue période (1973-1990) de «gestation» et d'«admission archi-prudente» d'élèves et d'étudiants aux études, il fut (enfin) décidé de prolonger la durée des études, d'asseoir leur niveau sur une base plus reconnue, de rebaptiser les professions et de doter l'Etat d'une structure d'enseignement apte à se développer davantage. Et c'est ce que l'institut créé en 1990 et le lycée technique créé en 2005 ont fait: affinage progressif des études de base, actualisation et amélioration des enseignements théoriques, techniques et pratiques, alignement sur la nomenclature des différents ordres d'enseignement, formation continue ciblée et sur mesure, en collaboration avec les employeurs publics et privés. L'afflux très élevé et continu de jeunes vers les études d'éducateur ainsi que de réels débouchés professionnels et d'études peuvent être considérés comme des indicateurs forts et fiables pour la justesse des options prises.

### ***La constitution d'un patrimoine intellectuel dans le domaine éducatif et social***

L'analyse et la prise de conscience des bouleversements profonds qui changèrent la physionomie du secteur en très peu de temps, ont à la fois exigé et favorisé la constitution d'un patrimoine intellectuel dans le domaine éducatif et social. Ainsi, dans le souci de créer une véritable institution ressource pour les professionnels du domaine, des moyens substantiels ont été investis dans l'acquisition d'ouvrages, de documents, de matériels au profit de la bibliothèque et du centre de documentation et de recherche du LTPES qui, aujourd'hui regroupent près de 30.000 ouvrages et documents.

---

<sup>5</sup> M. Matheis est directeur honoraire de l'Institut d'études éducatives et sociales

### ***La participation au développement d'initiatives dans le cadre de l'action éducative et sociale***

La contribution la plus marquante des instituts de formation successifs se reflète dans les réalisations liées à la transition des jeunes de l'école vers la vie adulte et active [COIP et ALJ]. Par ailleurs, il n'est pas exagéré d'affirmer que, sans la collaboration étroite et constante au fil des décennies entre l'école et les institutions éducatives, culturelles et sociales, surtout par le biais de la mise au stage systématique et étroitement suivie de tous les élèves et étudiants, ni l'Education différenciée, ni le Placement semi-stationnaire et stationnaire d'enfants, ni le Secteur des personnes âgées, ni finalement les Structures d'accueil au niveau des communes [Education précoce, Foyers scolaires] n'auraient connu un tel essor.

### ***La recherche appliquée en sciences sociales et éducatives***

Depuis les années '80, les structures de formation ont toutes aussi contribué à la recherche appliquée en sciences sociales et éducatives. Il y eut, d'abord, les 2 enquêtes épidémiologiques sur les jeunes et les drogues (1985 et 1995), réalisées sur demande du Gouvernement. Ensuite, dans le cadre de l'élaboration des mémoires d'intérêt scientifique, les principaux sujets de recherche ont été d'un côté les retards, troubles et difficultés d'apprentissage ainsi que les mesures d'intégration, et de l'autre côté les valeurs et normes en famille, la prise en charge extra-familiale de la petite enfance ainsi que la socialisation des jeunes et leurs inadaptations. L'école s'est aussi distinguée par ses travaux d'évaluation scientifique d'initiatives nationales au sein de programmes communautaires [ERASMUS, LEONARDO, FOGAflex et QUALIflex].

## **3. L'ETAT ACTUEL DES ETUDES EDUCATIVES ET SOCIALES**

### ***L'offre d'études éducatives et sociales***

Le lycée technique spécialisé offre des formations dans les domaines éducatif et social, et notamment celle de l'éducateur au sein de la division des professions de santé et professions sociales, régime technique du cycle supérieur de l'EST (loi du 10 août 2005). En cas de besoin, les formations initiales peuvent être complétées par d'autres formations éducatives et sociales.

Les études d'éducateur sont conçues comme formation professionnelle polyvalente, notamment dans les domaines de l'éducation sociale et spéciale. Elles ont une mission double: préparer à la fois à l'exercice de la profession de l'éducateur et à des études supérieures ultérieures. Les études ont une durée de trois années.

La très longue expérience du lycée (comme successeur de l'IFEM et de l'IEES) a permis d'identifier les caractéristiques majeures pour assurer la qualité des formations éducatives et sociales:

- l'orientation sur à la fois l'évolution du monde professionnel et les progrès des disciplines enseignées,
- l'alternance intégrée entre cours théoriques/techniques et stages de formation,
- la collaboration du lycée avec les institutions socio-éducatives,
- l'acquisition de compétences professionnelles solides,
- le développement d'une autonomie d'apprentissage progressive des élèves,
- un corps enseignant composé à la fois de professeurs et de praticiens.

Trois objectifs généraux sont poursuivis:

- 1) offrir une formation théorique générale de haut niveau (*savoir et culture générale*),
- 2) offrir une formation technique étoffée (*savoir-faire*),
- 3) parfaire la maturité globale de la personnalité des élèves (*savoir-être et savoir-devenir*).

De ces objectifs se dégage la nécessité d'organiser des études en alternance avec les 2 lieux de formation «lycée» et «institution de stage». L'alternance n'est pas

simplement juxtaposée, mais intégrée, de sorte que les stages sont accompagnés par une préparation solide et la pratique est soumise à une réflexion théorique constante.

### **Evolution des effectifs et infrastructures actuelles**

Entre les origines en 1972, et surtout depuis l'abolition, en 1990, du *numerus clausus* pour l'admission en classe de 12<sup>e</sup> et la situation actuelle en 2008, la progression des élèves en études d'éducateur fut impressionnante.

ANNEE	ELEVES	ANNEE	ELEVES
1993-94	193	2001-02	501
1994-95	263	2002-03	565
1995-96	290	2003-04	615
1996-97	315	2004-05	668
1997-98	331	2005-06	668
1998-99	369	2006-07	710
1999-2000	382	2007-08	672
2000-01	399	2008-09	690

Vu la vitesse de progression des effectifs d'élèves, l'Etat fut régulièrement contraint d'opter pour des solutions flexibles et pragmatiques, pour pouvoir héberger la structure de formation en question dans un nombre appréciable de lieux de résidence successifs.

De 1972 à 2006, les structures de formation successives ont toujours dû recourir à des solutions provisoires et précaires où soit elles disposaient de quelques salles temporairement cédées par l'occupant principal (p.ex. l'Institut Pédagogique), soit l'Etat concluait des baux de location avec une administration communale (Hespérange-Fentange) ou des promoteurs privés (Livange). L'actuel site de Livange, qui n'était à l'origine pas prévu pour servir d'établissement scolaire, a dû être aménagé en 4 étapes de 1992 à 2004 pour répondre aux besoins du LTPES.

En 2006, vu la fin du bail avec la commune de Hespérange, le Gouvernement décida de construire, en sus de la poursuite de la location du bâtiment de Livange, une infrastructure provisoire à Mersch en attendant la construction du campus commun avec le « Neie Lycée ».

Cette situation infrastructurelle n'est pas facile à gérer. Assurer l'unité organique d'un lycée technique réparti sur 2 sites distants de plus de 30 kilomètres, organiser les enseignements dans des locaux à dimensions restreintes et avec des salles en sous-nombre pendant certaines périodes de l'année scolaire, gérer les transports pour garantir l'accès aux divers utilisateurs, n'est ni évident ni vraiment propice à une qualité optimale des enseignements. Il va sans dire que ce n'est que grâce à la bonne volonté, à l'engagement et au bon sens de tous les membres de la communauté scolaire que les études d'éducateur continuent de se développer favorablement.

## **4. LES PERSPECTIVES D'AVENIR**

En bref, esquissons quelques tendances pour le futur proche:

1. Le secteur socio-éducatif est un secteur à haute conjoncture. L'activité exercée au sein de ce secteur n'est pas construite de façon uniforme, homogène ou explicite<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> Pour certaines tendances au niveau des besoins en qualifications, voir: Ant & Pint, Etude sur les demandes en qualification du secteur socio-éducatif, 2001

2. Le grand défi auquel le secteur sera confronté concerne à la fois les professions actuellement établies et, surtout, la question de la poursuite de la professionnalisation de ses structures et de ses ressources humaines.
3. La séparation, dans le passé, entre travail social et travail socio-éducatif est aujourd'hui dépassée.
4. Les professionnels continueront donc d'être confrontés à une très large gamme d'activités qui ne se limitent définitivement pas à des activités d'enseignement ou au contact avec le public cible des jeunes enfants.
5. En même temps, les différences de profil professionnel aujourd'hui trop peu significatives entre les 2 principales catégories professionnelles (éducateurs et éducateurs gradués) deviendront probablement plus nettes.
6. Il y a nécessité de (re)définir les divers profils professionnels et d'en dégager les référentiels de formation et les programmes d'études correspondants<sup>7</sup>.
7. Le nombre des personnes ayant passé avec succès les études d'éducateur et entamant des études supérieures ne cesse de croître.
8. La formation professionnelle continue fait désormais partie de la normalité professionnelle.
9. En règle générale, les professionnels eux-mêmes souhaitent plutôt une spécialisation dès la formation initiale alors que les employeurs insistent sur le développement de la personnalité et l'acquisition de compétences générales et sociales, et envisagent une spécialisation seulement ultérieurement dans le cadre de la carrière professionnelle.

### ***Une institution ressource au-delà des formations initiales***

Au Luxembourg, le secteur éducatif et social a été et est toujours en plein essor, ce qui a comme corollaire un nombre grandissant d'agents éducatifs et sociaux en exercice dans des champs de travail singulièrement diversifiés. Afin de favoriser à la fois une grande qualité du travail fourni et une réelle mobilité des employé(e)s, il faut offrir à la fois des ressources au niveau de la bibliothèque et du centre de documentation et de recherche du LTPES, accessibles à tous les agents de l'action éducative et sociale, et des activités de formation continue permettant, dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie, le recyclage, le ressourcement personnel ainsi que la mise à niveau des connaissances et compétences.

## **5. CONCLUSION**

En conclusion, nous pouvons retenir que tous les indicateurs en matière à la fois de besoins en personnel qualifié pour les différents secteurs de l'action éducative et sociale dans notre pays et d'attractivité des études professionnelles y relatives, plaident sans ambages pour la construction d'un site définitif pour le LTPES qui constitue une condition très importante pour le développement d'études performantes et compétitives.

---

<sup>7</sup> Le processus de révision des programmes d'études de l'éducateur a été entamé en 2007.